

Séance du 02 décembre 2024

PRESENTS : MM VANDERSTRAETEN R., bourgmestre ;

BELIN C., CANGE S., CIAVARELLA S., CORNELIS A., de DUVE C.,
DELGUSTE B., DELPOMDOR D., DEWEER L., HENRARD J., HOSLET G.,
KELIDIS M., LAURENT L., LEMAIRE V., MARIR K., MEUNIER Q.,
MONNIEZ C., PLEYIERS J., SAVINI A-M., WALLEMACQ H., WATTIEZ F.
Conseillers communaux

BILOUET V., Directrice Générale

8. FORMATION DES GROUPES POLITIQUES – PRISE D'ACTE

Vu l'article L1123-1, § 1^{er}, du Code de la démocratie locale et de la décentralisation selon lequel « le ou les conseillers élus sur une même liste lors des élections constituent un groupe politique dont la dénomination est celui de ladite liste » ;
Considérant que cette notion de groupe politique est essentielle à plusieurs égards, notamment pour la composition des commissions communales (L1122-34), pour le pacte de majorité (L1123-1 §2), pour le dépôt d'une motion de méfiance à l'égard du collège (L1123-14), pour le remplacement en cas de congé parental (L1122-6); qu'il est donc opportun d'acter les groupes politiques et leur composition telle qu'elle résulte des élections du 13 octobre 2024;

Vu les prestations de serment ayant eu lieu ;

PREND ACTE de la composition ci-après des groupes politiques:

Groupe ECOLO (2 membres): Mesdames Hélène WALLEMACQ et Céline BELIN;

Groupe MR 6tem-ic (5 membres): Monsieur Didier DELPOMDOR, Madame Stacy CANGE, Monsieur Guillaume HOSLET, Monsieur Jeremy HENRARD et Monsieur Loïc LAURENT ;

Groupe 100 % Citoyens (6 membres) : Monsieur Quentin MEUNIER, Monsieur Laurent DEWEER, Monsieur Bernard DELGUSTE, Monsieur Joël PLEYIERS, Madame Caroline de DUVE et madame Vanessa LEMAIRE.

Groupe LdB Liste du Bourgmestre (8 membres): Monsieur Roger

VANDERSTRAETEN, Madame Marina KELIDIS, Monsieur Claude MONNIEZ, Madame



Kheltoum MARIR, Madame Anna-Maria SAVINI, Monsieur Saverio CIAVARELLA,
Madame Annette CORNELIS et Monsieur Frédéric WATTIEZ.

PAR LE CONSEIL :

La Directrice générale,



Le Bourgmestre,

Véronique BILOUET

Roger VANDERSTRAETEN